

Jeudi 30 mars 2017

◆ **9h30** : Accueil

◆ **10h00-11h00** : Ouverture

Nous avons tous conscience de la centralité des enjeux culturels pour construire une société plus tolérante, plus attentive aux attentes de chacun-e. Dans un moment de fortes tensions, ne devons-nous pas porter ensemble, collectivement cette conviction ? Voilà la raison de ce 24^e Congrès de la FNCC, à l'orée d'une dense période de la vie démocratique.

Pourquoi importe-t-il de réaffirmer et de renforcer l'initiative publique en faveur des arts et de la culture ? Quels sont et peuvent être leur apport pour les territoires – régions, départements, villes, territoires ruraux ? Et pour toutes les personnes qui, dans leur diversité, font vivre notre pays ?

Des acteurs privés soutiennent le congrès de la FNCC et participent à cette table-ronde. Comment manifester davantage la convergence entre les initiatives privées, associatives et publiques au service de l'intérêt général culturel ?

Ouvrir un dialogue sur ce que nous partageons pour mieux le faire entendre et pour approfondir notre solidarité, tel est l'objectif de la table-ronde d'ouverture du congrès.

◆ **11h00-13h00** : *Séance plénière* :

Démocratisation, décentralisation, droits culturels, nouveaux enjeux. Les politiques culturelles sont-elles toujours pertinentes ?

Depuis 1960, les collectivités territoriales et l'Etat ont développé de puissantes initiatives culturelles marquées du double sceau de la démocratisation et de la décentralisation culturelle. C'est l'acquis. On constate cependant, plus de 50 ans après, que ces politiques ont laissé bien des personnes à la marge et bien des territoires en situation de relégation. On constate aussi que cette forte présence des arts et de la culture n'a pas suffi à assurer la cohésion sociale et à contenir les crispations identitaires.

Ce bilan nous appelle à l'interrogation et à l'imagination. La pertinence des politiques culturelles ? Oui elles sont, et plus que jamais, pertinentes, mais à la condition que...

Thématiques

En quoi la démocratisation culturelle est-elle l'un des outils pertinents de la démocratie culturelle ? Comment passer de l'accompagnement pour la connaissance à la mise en œuvre de la reconnaissance ?

En quoi les nouveaux paradigmes de l'action culturelle publique – parité, droits culturels, participation, diversité... – peuvent-ils contribuer à donner leur pleine pertinence aux arts et à la culture pour faire vivre la liberté démocratique ?

◆ **13h00-14h30** : cocktail déjeunatoire

◆ **14h30-16h30 : Ateliers :**

1. La réforme territoriale : le bouleversement

Nouvelle carte des régions, des intercommunalités, communes nouvelles, compétence partagée, Conférences territoriales de l'action publique, "CTAP culture"...

- *Comment préserver la pérennité de l'engagement culturel des collectivités et renforcer leur dialogue entre elles et avec l'Etat ?*
- *Comment dynamiser grâce à la réforme territoriale la vitalité culturelle des territoires ?*
- *Comment ouvrir les institutions culturelles et les mettre davantage au service des attentes de chacune et de chacun ?*

2. Les droits culturels des personnes : horizon, nouveau souffle d'action et de réflexion ?

Les lois NOTRe et LCAP imposent aux collectivités et à l'Etat de prendre en compte l'accès des personnes non seulement aux œuvres mais à leur propre richesse expressive...

- *Qu'est-ce qu'un droit culturel : un principe éthique et/ou un guide efficace pour une action au plus près de personnes, de leurs besoins de s'exprimer, de leurs aspirations réelles ?*
- *Comment articuler démocratisation et démocratie culturelle ?*
- *Comment transformer en réalité le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes ?*

3. La diversité culturelle : éloge de la différence ou richesse du dialogue ?

La diversité culturelle est un fait. Peut-elle devenir un projet ?

- *Comment favoriser une meilleure représentation de la réalité multiculturelle de notre société dans la culture ?*
- *Comment promouvoir le dialogue entre les cultures et construire ensemble le terreau de notre sensibilité partagée ?*

4. La double transversalité des enjeux culturels

Les arts se mêlent et les enjeux culturels traversent l'ensemble des champs des politiques publiques.

- *Comment soutenir les arts pour eux-mêmes, sans renoncer à leurs "retombées" sociales et économiques positives ?*
- *Comment concrètement dépasser les logiques sectorielles et inscrire la culture au cœur de l'ensemble des politiques publiques ?*
- *Comment mêler les savoir-faire et croiser les énergies ?*

5. La mutation numérique : outil de liberté et de renouvellement des politiques culturelles publiques ?

La mutation numérique est aujourd'hui techniquement largement réalisée, mais son impact et les possibilités qu'elle ouvre persistent à n'être qu'insuffisamment pris en compte.

- *Comment investir politiquement l'espace déterritorialisé du numérique ?*
- *Comment mettre Internet et les technologies au service de la diversité de la création et de la promotion des droits culturels des personnes ?*

◆ **17h00-18h00 : Séance plénière :** restitution des ateliers et échanges

◆ **A partir de 18h00 :** cocktail dînatoire et *visite de la Biennale*

- ◆ 9h30 : Accueil

Séances plénières :

- ◆ 10h00-11h00 : focus : ***L'égalité femmes/hommes***

Les inégalités de droit entre les femmes et les hommes relèvent de réalités persistantes de notre temps. Au même titre que l'ensemble de la société, les acteurs culturels ont la responsabilité d'agir pour tendre vers l'égalité femmes/hommes dans la culture. Peut-on viser l'émancipation humaine et tolérer qu'encore aujourd'hui seulement 12% des théâtres nationaux sont dirigés par des femmes, qu'encore aujourd'hui seulement 21% des auteurs programmés sont des autrices (chiffres de la SACD, "Où sont les femmes ? Bilan 2012-2017") ? Les collectivités locales sont engagées depuis de nombreuses années dans des politiques de résorption des inégalités femmes/hommes. La loi du 4 août 2014 est venue rendre obligatoire cette responsabilité partagée entre l'Etat et les collectivités. Comment œuvrer – dans la perspective de l'affirmation des droits culturels des personnes – pour favoriser une plus grande prise de conscience de cette inégalité qui s'installe dès le plus jeune âge ? Comment concrètement tenter d'y remédier ?

- ◆ 11h00-13h00 : ***La responsabilité d'une politique publique : l'élu-e et la culture, un exercice singulier et souvent périlleux***

La culture relève de la dimension sensible de nos existences, à l'intersection de notre vie collective et de notre intimité. De là l'exercice "singulier" et "périlleux" de la responsabilité des élu-e-s à la culture, avec la nécessité d'un engagement actif mais aussi la nécessité d'une neutralité rigoureuse, d'une écoute attentive.

La culture participe des enjeux de toutes les dimensions de l'action politique. Ne faut-il pas parler de l'élu-e et la culture et non de l'élu-e à la culture ? La réforme territoriale a bouleversé les périmètres de responsabilité et les contraintes financières incitent à des attitudes de gestion au plus juste qui contrecarrent l'invention. Comment rétablir la liberté des politiques culturelles ?

La croissance régulière des échelles des politiques territoriales favorise la montée en puissance des services administratifs au détriment de l'autonomie du choix politique.

Et le droit à la formation des élu-es persiste à se heurter au non-respect de la loi en ce domaine.

L'élu-e à la culture bénéficie souvent d'une position de prestige par la forte portée symbolique de l'engagement culturel. Il ou elle peut être envié-e, mais aussi ressentir un certain isolement.

Quel doit être ici le travail de la FNCC pour redonner sens au mandat culturel ? A quoi sert-elle ? Comment faire perdurer ou renaître sa fonction d'association qui milite pour le sens et pour l'intérêt général ?

- ◆ 13h00-14h30 : Cocktail déjeunatoire

- ◆ 14h30-17h00 : Clôture :

quelles propositions pour l'avenir des politiques culturelles et à plus court terme pour les élections présidentielles ?